

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Cocotiers : un mort lors d'une bagarre généralisée

G.R.M
Libreville/Gabon

KÉVIN Nguema Metoule me Ndong, Gabonais âgé de 20 ans, a été placé, l'autre mercredi, sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Libreville par le juge d'instruction devant lequel il a été déféré par les enquêteurs de la Police judiciaire (PJ). Le jeune homme serait coupable du meurtre de Dany Ndong Nze, lui aussi Gabonais de 20 ans, dans la nuit du 27 au 28 août 2021, au quartier Cocotiers, dans le 2e arrondissement de la capitale.

Selon des témoins, ce drame serait survenu au cours d'une rixe entre deux groupes de délinquants. Celui dont faisait partie le défunt, serait arrivé à Cocotiers avec l'idée d'en découdre avec l'autre. Complètement débordés par leurs adversaires, Dany Ndong Nze et les siens auraient décidé de battre en retraite. Si ses camarades ont réussi à prendre la clé des champs, cela n'a pas été son cas. Il aurait donc été maîtrisé par des adversaires déchaînés, et qui ont continué à le rouer de coups. L'un d'eux se serait alors saisi d'une arme blanche, puis l'aurait poignardé à mort.

À la suite de la plainte de la famille de la victime, la PJ a déployé des éléments qui, grâce à leur professionnalisme, ont mis la main sur deux suspects: Kevin Nguema Metoule me Ndong et Parfait Anouzoghe Diawara.

Le dernier cité a toutefois regagné son domicile après avoir été entendu par le juge d'instruction. Il aurait été mis hors de cause grâce à plusieurs témoignages dont celui de Nguema Metoule me Ndong. Lequel n'a pas eu la même chance.

À noter la fréquence, ces derniers temps, des rixes à la faveur desquelles des jeunes passent de vie à trépas. Un constat qui inquiète bien sûr, et qui devrait inciter les forces de sécurité à renforcer les patrouilles dans les quartiers les plus chauds, où ces drames sont enregistrés.

Par ailleurs, l'un des dénominateurs communs de ces drames est le fait qu'ils se produisent dans le périmètre immédiat des débits de boissons. Lesquelles structures demeurent, pour la plupart, ouvertes en totale violation des horaires de couvre-feu.



Photo : Wilfried MBINAH / L'Union

La prison centrale de Libreville.

MAIRIE DE LIBREVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Date de lancement : **16 Septembre 2021**
Appel d'offres : N°001AOO/PE/CL/SG/LAMPES SOLAIRES/2021
Nom du projet : Lampadaires solaires
Source de financement : Budget de la Mairie de Libreville

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres ouvert national pour l'acquisition et la pose de deux cent (200) lampadaires solaires dans la commune de Libreville.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres ouvert national est un lot unique : acquisition et pose des lampadaires solaires.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public, pour chaque lot acheté, d'un montant non remboursable de deux cent mille francs CFA (**200 000 FCFA**). Ce paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

COMMUNE DE LIBREVILLE CABINET DU MAIRE SECRETARIAT GENERAL

Adresse : Immeuble de l'Hôtel de ville de Libreville
Boite postale : 44 Libreville Pays: **Gabon**
Numéro de téléphone : 0024162243726
Adresse électronique : mairiedelibreville21@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 5.2.1 des Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre au plus tard **le 6 Octobre 2021 à 10 heures**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours** conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 6 Octobre 2021 à 11 heures dans la salle de réunion des maires**.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénindri **MINYSAOYAME**

Le Maire de la Commune de Libreville

Christine **M'BAN'DUTUME**
épouse **MIHINDOU**